Agen : des aides pour lutter contre les immeubles vacants

0 commentaire
Publié le 24/12/2013 à 06h00 par
valérie deymes v.deymes@sudouest.fr

La Ville a lancé une opération d'amélioration de l'habitat afin de réinvestir des immeubles vacants en centre-ville.

Visite du comité de pilotage de l'Opah de l'immeuble à réhabiliter rue Raymond. © *Photo Ph. jean-louis borderie*

C'est le 21 octobre dernier que la Ville d'Agen avec la complicité du PACT habitat développement de Lot-et-Garonne a lancé une Opération programmée d'amélioration de l'habitat Agen Coeur Battant (Opah). Une opération visant à apporter des aides à la rénovation et à la restauration d'immeubles vacants.
Une restauration permettant alors aux particuliers bénéficiaires des aides de louer à des prix plafonnés, les dits logements. Car l'ambition finale est de réinvestir le centre-ville en terme d'habitat.
Mercredi dernier, le premier comité de pilotage de l'Opah Agen Coeur Battant a clôturé le dossier préalable qui sera soumis aux financeurs pour la réhabilitation d'un immeuble situé aux numéros 10 et 12 de la rue Raymond à Agen. Un immeuble inhabité depuis… quarante ans. Le propriétaire qui est né dans la bâtisse et y a vécu avec ses parents pendant des années avait déjà engagé une démarche en 2005 afin d'obtenir des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Mais le projet n'avait pas abouti. Trop onéreux pour le particulier. Avec l'Opah, ce sont des aides supplémentaires qui devraient être débloquées par la Ville d'Agen mais aussi par le Conseil général de Lot-et-Garonne, l'Anah et l'Agglomération d'Agen. « À hauteur de plus de 50 % du montant des travaux de réhabilitation », précise Stéphanie Ortola, du Pact HD 47.

Des T4 à 615 euros par mois

Des primes sont également prévues en fonction de la performance énergétique et de l'isolation.
« Car l'objectif est également de diminuer les factures d'énergie des propriétaires et des locataires. »
Ici, l'ambition est d'aménager deux appartements T4 de 100 m² chacun, susceptibles d'accueillir deux familles. Appartements sociaux avec garage et surtout à loyers modérés, à savoir un loyer mensuel plafonné à 615 euros pendant neuf ans.
Ce projet va donc être soumis aux différents financeurs précités afin d'être validé.
Pour tout renseignement sur les aides, s'adresser au Pact HD 47, 3, place Armand-Fallières à Agen.
Tél. 05 53 77 35 00.